



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de CÉARD (Jean), « Note sur l'établissement du texte », *Œuvres complètes*, Tome IV, 1, *Le Premier Curieux*, TYARD (Pontus de), p. 57-57

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4440-1.p.0057](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4440-1.p.0057)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2010. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTE SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Nous reproduisons le texte du *Premier Curieux des Discours philosophiques* de 1587. Nous en respectons la disposition et la ponctuation ; nous reproduisons à leur place les *marginalia*. Les corrections mentionnées dans les errata de l'édition de 1587 sont intégrées au texte.

Nous distinguons, comme il est d'usage, *i* et *j*, *u* et *v*. Par conséquent nous supprimons les trémas à valeur discriminante.

L'apport des éditions de 1578 et de 1587 consiste surtout en des additions, qui peuvent être d'une longueur considérable et qui souvent ne consistent pas seulement à augmenter le texte, mais en modifiant l'agencement et le sens. L'apparat critique retrace les étapes de la constitution du texte : les éditions de 1557 et de 1578 sont signalées par les sigles 57 et 78, de même que celle de 1587 par le sigle 87. Dans les variantes relevées, des points de suspension entre crochets indiquent les passages qui ne subissent pas de changement. Comme on l'a dit, la révision à laquelle Tyard procède sur un exemplaire de l'édition de 1587 consiste en quelques additions et corrections ; les unes et les autres ont été soigneusement relevées par John McClelland, « Un exemplaire annoté des *Discours philosophiques* de Pontus de Tyard », *BHR*, XLI (1979), p. 317-339. Nous intégrons au texte, entre crochets, les nouvelles additions ; quant aux corrections, qu'elles soient ou non prises en compte dans l'établissement du texte, elles sont signalées dans l'apparat critique de notre édition.

Un lexique recense les mots et expressions qui sont dans le texte précédés d'un astérisque.

Enfin, on trouvera en appendice les liminaires, brièvement annotés, des éditions de 1557 et de 1578.